

Ecrit par le 17 décembre 2025

Vaucluse Pollution de l'air à l'Ozone -Alerte de niveau 1

Le : 09-08-2025



Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air à l'ozone, le préfet de la zone de défense Sud, a déclenché la procédure d'alerte relative à la pollution de l'air par l'ozone pour la journée du samedi 9 août 2025.

Le préfet de Vaucluse met en œuvre des mesures d'urgence : Ablissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h ; Prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ; Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués ; Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes ; Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...) ; Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation) ; Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts ; Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles ; Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Le : 08-08-2025



Le : 09-08-2025



Copyright Préfecture de Vaucluse

Pour protéger votre santé

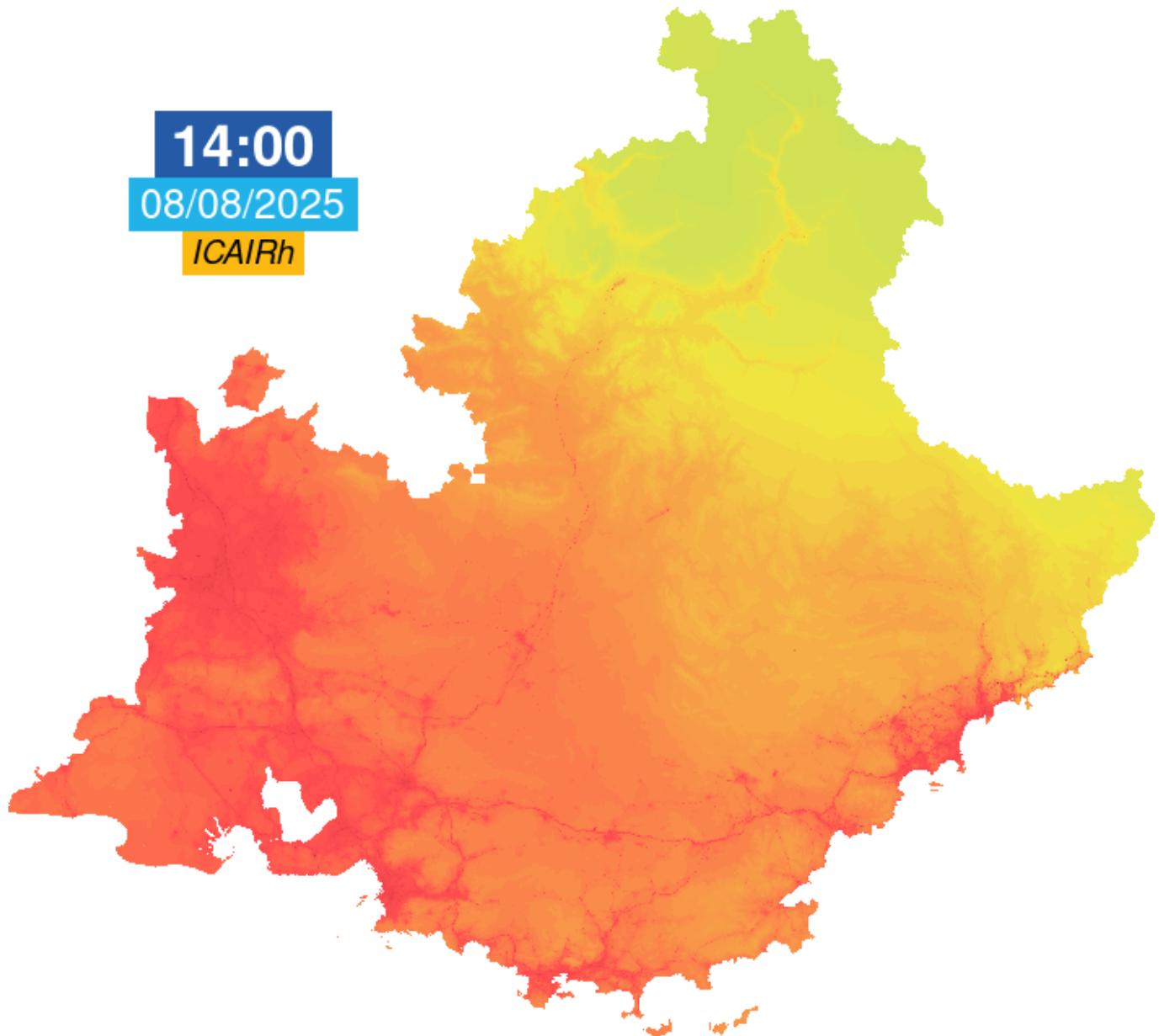
Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur ; En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ; Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, celles qui demandent le moins d'effort et évitez de sortir durant l'après-midi.

Pour aider à améliorer la qualité de l'air

Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ; Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ; Différez, si vous le pouvez, vos déplacements ; Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre ; Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis. Information complémentaire sur l'évolution du pic de pollution [ici](#) et les recommandations sanitaires et comportementales [ici](#).

Vaucluse, Pollution de l'air à l'ozone

Ecrit par le 17 décembre 2025



La concentration d'ozone dans l'atmosphère en Vaucluse, aujourd'hui, atteint le seuil d'information et recommandations prévu par les procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution de l'air.

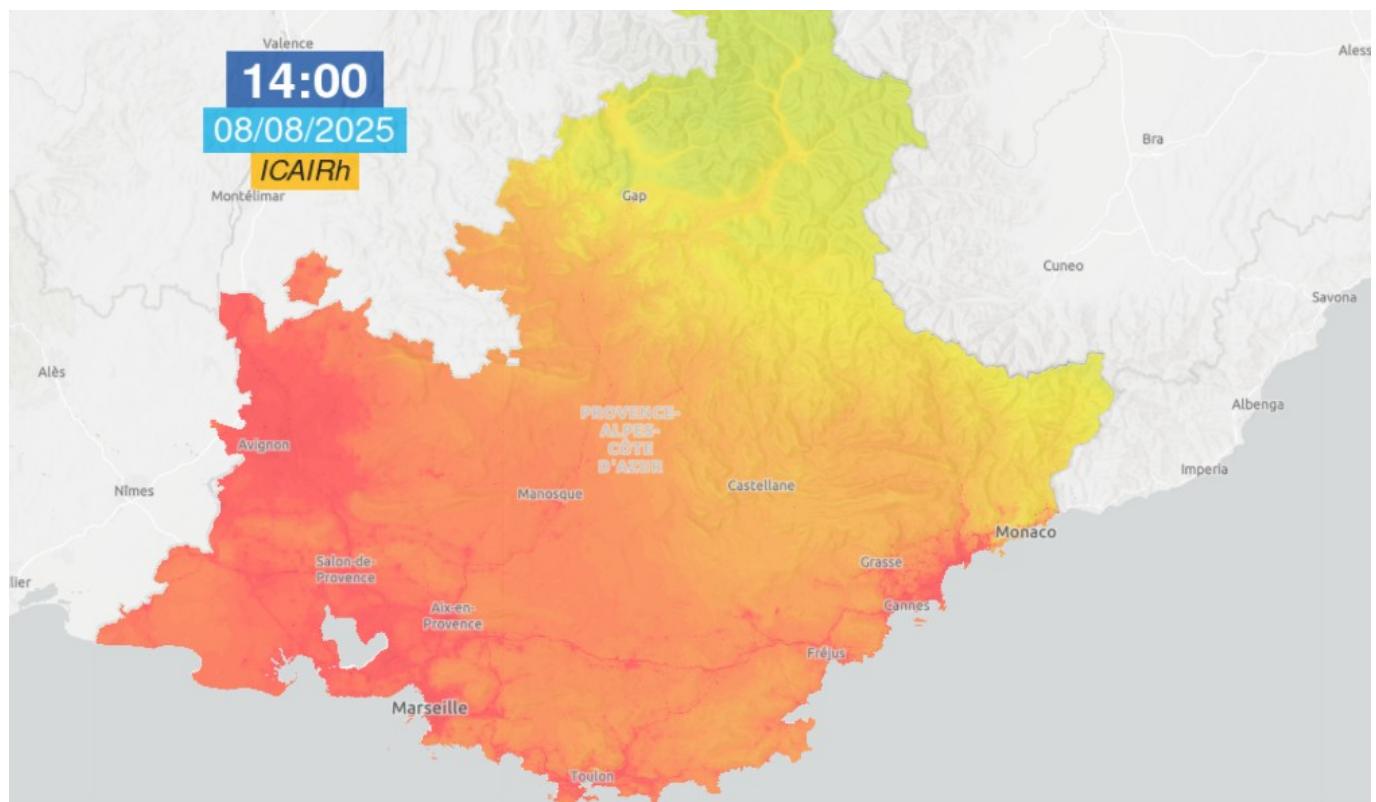
Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le préfet de Vaucluse, décide le renforcement des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ; des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ; de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les

Ecrit par le 17 décembre 2025

forces de police et de gendarmerie ; des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ; contrôles du respect des prescriptions [ICPE](#) ; des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre. En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées. Un communiqué de presse spécifique sera dans ce cas diffusé.

Recommandations sanitaires

Il est recommandé de limiter les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes, ainsi que les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.



Copyright Icairh Région Atmosud

Populations vulnérables

Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques,

Populations sensibles

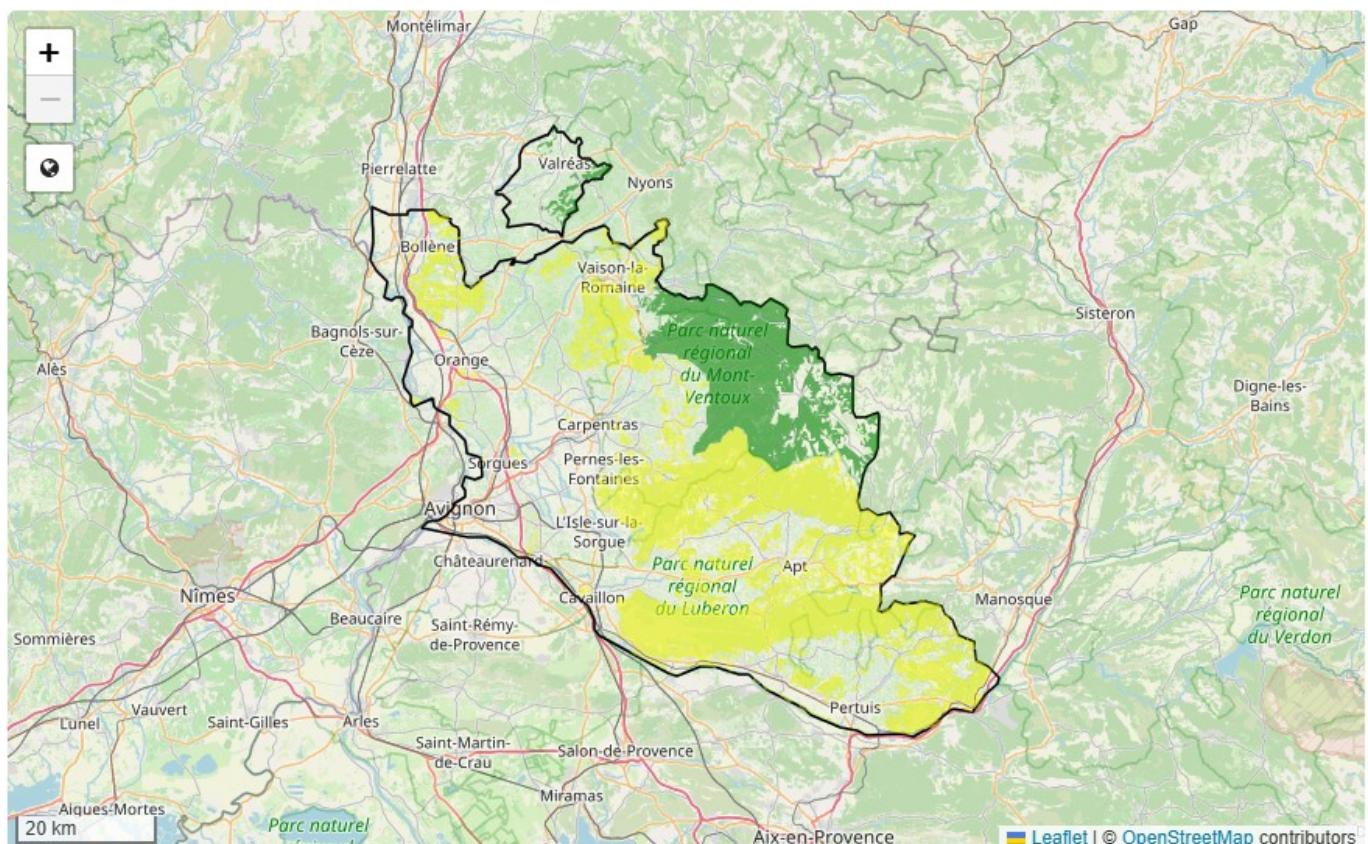
Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Ecrit par le 17 décembre 2025

Pour toute information complémentaire sur l'évolution du pic de pollution [ici](#) et les recommandations sanitaires et comportementales [ici](#).

MMH

Vaucluse : Vigilance feux de forêts - risque d'incendie



Interdiction d'accès et de circulation pour la journée de demain, samedi 2 août 2025, dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse.

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est jugé très sévère. Aussi, en application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de Bollène-Uchaux, de la Vallée du Rhône, du petit Luberon, des monts de Vaucluse,

Ecrit par le 17 décembre 2025

du Grand Luberon et des collines de Basse Durance est interdit toute la journée sauf pour les sites bénéficiant d'une dérogation ; les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique ; la réalisation de travaux, seulement autorisés le matin de 5h à 13h. Chacune de ces activités est soumise à des mesures de sécurité renforcées. L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Où se renseigner ?

Information du public pour l'accès aux massifs exposés aux risques feux de forêts : cartographie des massifs ouverts/fermés [ici](#) ou [ici](#). www.vaucluse.gouv.fr Borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Pour mémoire

La prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers pour lesquels l'accès reste autorisé. Les règles : interdiction de fumer et d'allumer du feu. Les pistes DFCI sont réservées aux secours : il est interdit d'y circuler ou d'y stationner, même temporairement. En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Sources : Préfecture de Vaucluse.

Tour de France : les consignes de circulation et de stationnement pour l'étape du Ventoux

Ecrit par le 17 décembre 2025



Voici le détail des consignes de circulation et de stationnement prises par la préfecture de Vaucluse à l'occasion [la 16é étape du Tour de France du mardi 22 juillet](#) entre Montpellier et le sommet du Ventoux.

Les axes routiers suivants seront fermés de manière échelonnée environ une heure avant le passage de la caravane publicitaire et jusqu'au passage des véhicules fermant la course :

- 1 - du pont de Roquemaure jusqu'à l'intersection RD976/RD17 de 12h à 15h30,
- 2 - de l'intersection RD976/RD17 jusqu'au rond-point RD950 à Jonquières, de 12h à 16h,
- 3 - du rond-point RD950 à Jonquières jusqu'au carrefour RD138/RD974 à Crillon-leBrave, de 12h30 à 16h30,
- 4 - du carrefour RD138/RD974 à Crillon-le-Brave jusqu'au carrefour RD974/RD19 de 13h à 19h,
- 5 - Tronçon du Mont Ventoux fermé la veille de l'épreuve, le 21 juillet ou, au plus tard, à saturation des parkings.

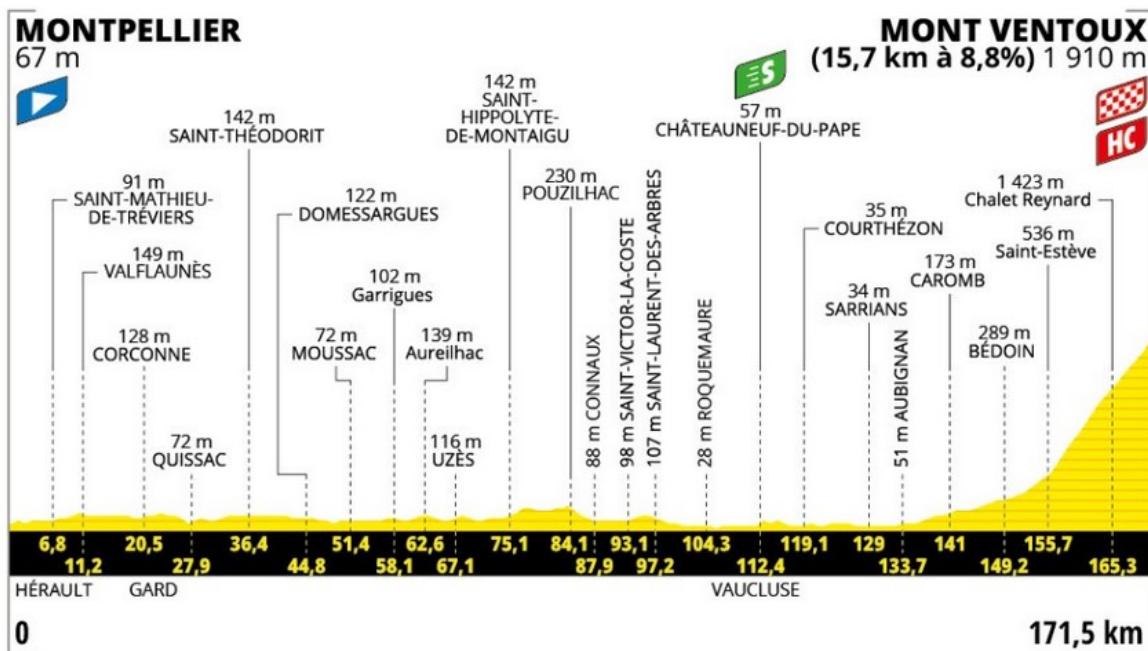
Écrit par le 17 décembre 2025



DÉPART FICTIF : 12:10



ARRIVÉE PRÉVISIONNELLE : 16:44



Crédit : Tour de France

S'agissant du stationnement, il est autorisé uniquement dans l'une des quatre zones suivantes :

- Parking des Ermitants - ouvert à compter du 16 juillet au matin pour les camping-cars et les vans ;
 - Zone du Bike-Park,
 - Parking du Mont-Serein à Beaumont-du-Ventoux pour les véhicules légers et les camping-cars.

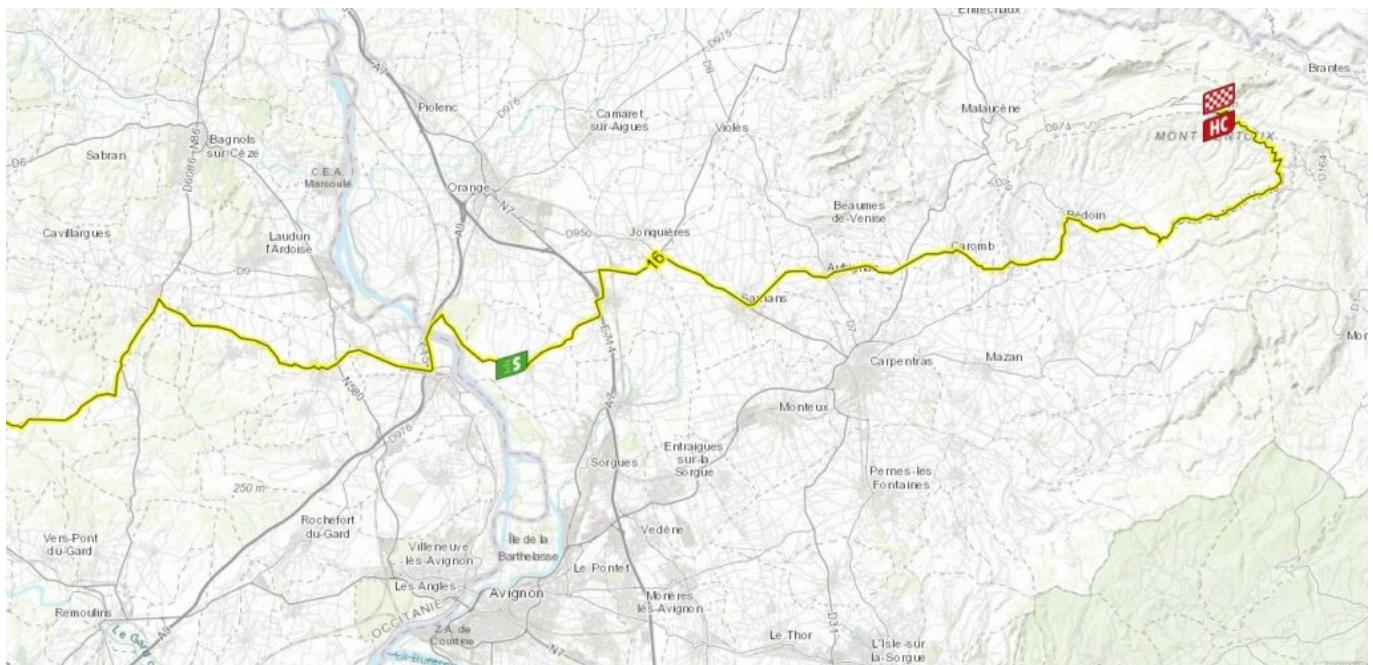
→ Attention, ces trois premières zones de stationnement seront fermées dès leur saturation,

 - enfin, la zone de stationnement du pas de la Frâche sur la commune d'Aurel sera ouverte uniquement de 5h à 10h le matin du 22 juillet. L'accès se fera par la RD164 depuis la commune de Sault.

Pour rappel :

- Le stationnement est interdit en bord de route,
 - L'accès piétons et cyclistes est ouvert jusqu'au 22 juillet à 13h.

Ecrit par le 17 décembre 2025



Crédit : Tour de France

Pour rester informé

- Les services de l'État | <http://www.vaucluse.gouv.fr/>
- Conseil départemental du Vaucluse | <https://www.vaucluse.fr/>
- Tour de France 2025 | www.letour.fr

L.G.

L'Aire des gens du voyage de Courtine modernisée pour 2,5M€

Ecrit par le 17 décembre 2025



Le Grand Avignon a repris, en régie directe, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage en Vaucluse, en janvier 2023. C'est ainsi que les aires de Courtine à Avignon et de Bonpas à Avignon-Montfavet ont été revues. Une stratégie durable et globale envers ces citoyens nomades conçue pour une approche réglementaire respectueuse des besoins des familles et dans le respect du schéma départemental. Les droits d'emplacement, les factures d'eau et d'électricité sont totalement recouvrées.

L'Aire des gens du voyage de Courtine, à Avignon, a rouvert le 1^{er} juillet 2025 pour accueillir, actuellement, une dizaine de familles. Pour mémoire, l'aire avait été construite en 1982 et fermée en 2020 pour être entièrement revue et rebâtie, dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Vaucluse, avec pour interlocutrice privilégiée, [Nelly Debart](#), présidente de l'[ANGVC](#), association nationale des gens du voyage citoyens.

Dans le détail

L'aire des gens du voyage de Courtine propose une loge de gardien de 50m², 24 emplacements de 200m², soit 48 places dont 5 dévolues aux personnes à mobilité réduite sur 208m². Chaque emplacement est équipé d'une douche, de deux WC, d'un espace buanderie et d'un local technique partagé entre deux emplacements. Toutes les installations ont été conçues à partir de containers maritimes. Au chapitre paysager, les arbres existants ont été conservés et d'autres devraient être bientôt plantés tandis qu'une large surface a été désimperméabilisée.

A l'ère du numérique

Conformément à la réglementation, il n'y a pas de réservation d'espaces cependant, pour y séjourner, il

Ecrit par le 17 décembre 2025

est nécessaire d'entrer en contact avec [le Grand Avignon](#). La consommation d'eau et d'électricité se fait en prépaiement, via internet, et permet aux usagers de suivre, en temps réel, leur consommation d'eau et d'électricité, notamment depuis leur smartphone.

Combien ça coûte ?

Le Grand Avignon demande 90€ de caution ; 3,20€ par jour pour l'occupation de l'emplacement ; 2,80€ par m³ d'eau utilisée et 0,14€/kWh pour l'électricité. Les séjours sont limités à 3 mois renouvelables sur dérogation.



Copyright Fleur Sitruk Comunication Grand Avignon

Les travaux

Les travaux d'un montant de 2,5M€ ont été financés à hauteur de 2,3M€ par le Grand Avignon et 191 462€ par l'Agence de l'eau. Le Département de Vaucluse, quant à lui, participe aux frais de fonctionnement à hauteur de 35 000€ et sur l'ensemble des aires vauclusiennes gérées par le Grand

Ecrit par le 17 décembre 2025

Avignon.

L'aire de grand passage de Bonpas améliorée

L'aire de grand passage de Bonpas, à Avignon-Montfavet, inaugurée en juillet 2022 par le Grand Avignon, propose un accueil temporaire aux grands groupes de gens du voyage -jusqu'à 150 caravanes- principalement l'été ou lors de rassemblements religieux.

Accès payant, réglementé et soumis à autorisation

Suite aux travaux de l'échangeur de Bonpas, l'entrée de l'aire a été déplacée en juin dernier. Le lieu arbore désormais une petite place centrale en concassé pour améliorer la circulation, et la plateforme de récupération des eaux usagées a été revue. L'aire est équipée de bornes d'eau, d'électricité, d'un système de gestion des déchets, d'une fosse de récupération des eaux usées et des toilettes chimiques. Son accès est réglementé, payant et soumis à autorisation préalable.

Remise en ordre

Cette remise en ordre des aires d'accueil des gens du voyage a été bien reçue comme en témoignent les retours positifs qu'en a eu la Préfecture de Vaucluse, les Services de l'Etat et des associations dont l'Association nationale des gens du voyage citoyens. «Notre territoire est régulièrement cité en exemple dans les instances départementales, a indiqué Joël Guin, président du Grand Avignon, pour le respect et l'anticipation des objectifs du [Schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage](#), ainsi que pour la concertation engagée avec les représentants des usagers dans la conception et la gestion des aires.»

Ecrit par le 17 décembre 2025



Copyright Fleur Sitruk Communication. Parmi les élus présents, Joël Guin président du Grand Avignon et Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse

Éric Pierrat nommé sous-préfet d'Apt

Ecrit par le 17 décembre 2025



Eric Pierrat a été nommé sous-préfet d'Apt. Il succède à **Christine Hacques** qui était sous-préfète depuis août 2020 et qui devient sous-préfète de Nyons, dans la Drôme.

Il va quitter les Bouches-du-Rhône pour le Vaucluse. Éric Pierrat a été nommé sous-préfet d'Apt, par [décret du président de la République du 5 juin](#), publié au Journal officiel le 6 juin, pour une durée initiale de trois ans.

Ce commissaire de police à Salon-de-Provence n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il a déjà été sous-préfet par le passé, à Thiers dans le Puy-de-Dôme de 2003 à 2005. Il a ensuite été conseiller économique de l'ambassade française à New Delhi en Inde avant de revenir en France et d'exercer différentes fonctions. Ce n'est qu'en 2022 qu'il entre à l'École nationale supérieure de la police puis devient commissaire de police.

C'est sous un soleil de plomb que le nouveau sous-préfet d'Apt devrait prendre ses fonctions le mardi 1er juillet prochain et assurer la représentation de l'État dans [les 57 communes qui composent l'arrondissement d'Apt](#).

[Christine Hacques quitte la sous-préfecture d'Apt](#)

Ecrit par le 17 décembre 2025

CPME 84 : Qui connaît le Comité social et économique ?



La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse propose aux entreprises une matinale-débat : 'Le CSE : outil d'optimisation du dialogue social au sein des PME' jeudi 5 juin à 8h30.

Le CSE, Comité social et économique est un outil d'optimisation du dialogue social au sein des PME (Petites et moyennes entreprises). C'est un instrument d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation et une instance tripartite instituée au niveau départemental par décision de l'autorité administrative compétente et composée de représentants des organisations syndicales salariales et patronales, et du directeur départemental adjoint de la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du

Ecrit par le 17 décembre 2025

travail et des solidarités. Pourtant, le Comité Social et Economique (CSE) est encore souvent mal connu et parfois peu exploité au sein des entreprises.

Réglementation et témoignages d'entreprises

Après un rappel très synthétique de la réglementation en vigueur, plusieurs entreprises viendront apporter leur témoignage sur la manière dont elles ont mis en place l'instance, sur son fonctionnement et sur les apports constatés. Un temps de questions / réponses avec la salle viendra compléter ces témoignages. Cette matinale-débat aura lieu en présence de Sébastien Maggi, sous-préfet du Vaucluse.

Les infos pratiques

CPME 84. Matinale-débat : 'Le CSE outil d'optimisation du dialogue social au sein des PME' Jeudi 5 juin. 8h30. Préfecture de Vaucluse. 2, avenue de la Folie à Avignon. Amphithéâtre Vallis Clausa. Bâtiment B. Parking gratuit. Covoiturage possible. contact@cpme84.org
MMH

Vaucluse : le surendettement des ménages en hausse en 2024

Ecrit par le 17 décembre 2025



La commission de surendettement de Vaucluse s'est réunie en séance plénière ce mercredi 5 mars dans les locaux de la Banque de France à Avignon, présidée par le préfet [Thierry Suquet](#) et avec comme secrétaire [Christine Gord](#), directrice départementale de la Banque de France. L'occasion de faire un bilan de l'année 2024 dans le département.

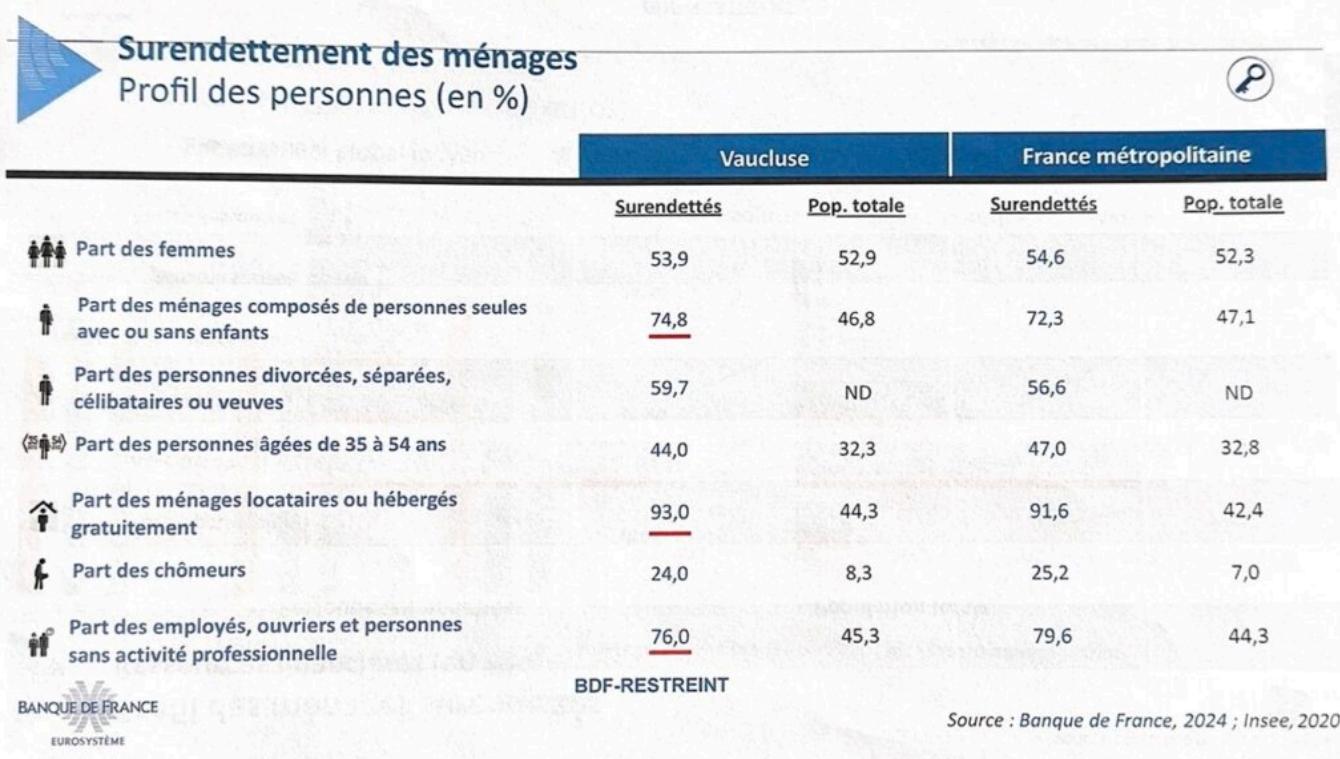
1165, c'est le nombre de dossiers de surendettement traités en 2024 en Vaucluse. Si ce chiffre est en hausse de +16% (soit 161 dossiers supplémentaires) par rapport à 2023, il reste tout de même en-dessous de celui de 2019 (-7,8%), c'est-à-dire avant la pandémie de Covid-19. C'est le bilan annoncé par Thierry Suquet et Christine Gord à l'issue de la séance plénière de la commission de surendettement de Vaucluse. Cette commission a lieu deux fois par mois et se réunit une fois par an en formation plénière. « C'est un rendez-vous important où sont revus dans le cadre du traitement des dossiers de surendettement, les règlements intérieurs, les évolutions des barèmes, où on dresse aussi tout un bilan de l'activité et où on essaye de voir quelle est la typologie de ces personnes en difficulté financière », explique la directrice départementale de la Banque de France.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Pour cette séance plénière étaient aussi présents [Sébastien Maggi](#), secrétaire général adjoint de la préfecture de Vaucluse, et [Michel Laffitte](#), directeur départemental des Finances Publiques de Vaucluse. L'occasion de dresser un bilan de l'année 2024 et d'afficher les perspectives pour 2025. « On a eu, à l'été 2024, une forte progression des dossiers de surendettement qui s'est quand même endiguée ces derniers mois, affirme Christine Gord. En 2025, on entrevoit plutôt une stabilité, en tout cas une décélération. On le voit déjà sur les deux premiers mois de l'année. »

Qui sont les plus touchés par le surendettement ?

Si les profils des personnes surendettées en 2024 dans le Vaucluse sont assez variés, certains représentent une grosse part des dossiers examinés par la commission, notamment les ménages locataires ou hébergés gratuitement (93%), les employés, ouvriers et personnes sans activité professionnelle (76%), ou encore les ménages composés de personnes seules avec ou sans enfants (74,8%).



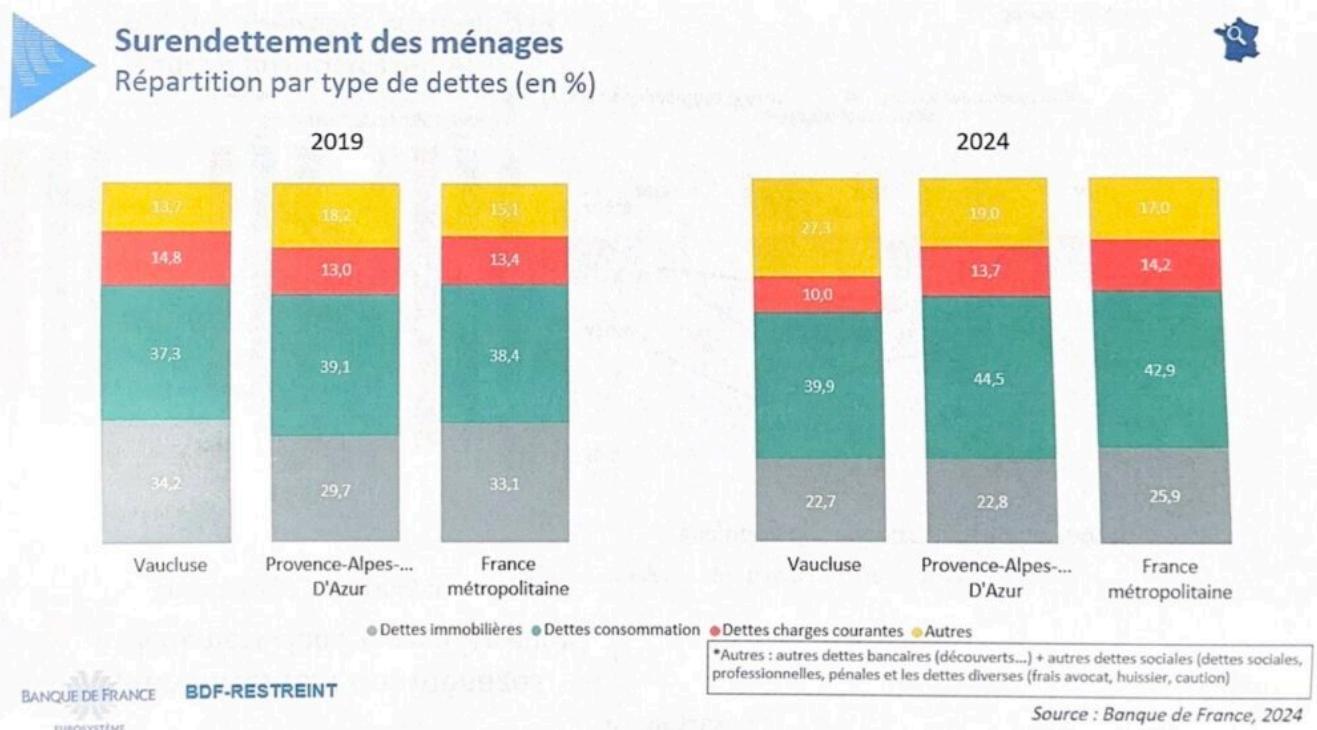
©Banque de France - Insee

« La commission de surendettement est très importante, c'est un dispositif ancien qui permet le suivi individuel des particuliers qui sont dans des situations financières difficiles liées à l'endettement et sur lesquelles la commission fait des propositions de plans qui vont permettre d'obtenir des réponses à ces situations difficiles, ajoute Thierry Suquet. Donc c'est un outil de lutte contre la précarité, de lutte contre l'exclusion et de solidarité. »

Ecrit par le 17 décembre 2025

À quel type de dette sont confrontés les Vauclusiens ?

Sur les plus de 1000 dossiers traités dans le département en 2024, la plus grosse part représente des dettes de consommation (39,9%) et des dettes bancaires et/ou sociales (27,3%). Des chiffres qui sont plus ou moins similaires à ceux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ceux au niveau national.



©Banque de France

Ces surendettements peuvent aussi survenir à cause de nombreux autres facteurs tels que les accidents de la vie, les difficultés face à l'emploi, les séparations au sein des ménages, ou encore les maladies, etc.

L'accompagnement des surendettés

La commission, qui se veut un dispositif inclusif et de lutte contre la pauvreté, représente un véritable accompagnement pour les ménages surendettés. « Le travail de la commission fonctionne parce qu'on s'appuie sur des dispositifs de bonne gestion budgétaire proposés par des conseillers en économie sociale et familiale et sur un réseau qui démarre avec les travailleurs sociaux du département, de la CAF ou d'autres organisations qui permettent de présenter le dossier, d'accompagner la démarche des particuliers et puis qui repose aussi sur des formes d'insertion et d'accompagnement derrière », explique le préfet.

Ecrit par le 17 décembre 2025

« L'objectif du traitement du surendettement, c'est de redonner une seconde chance. »

Christine Gord

Ainsi, les surendettés se voient offrir une seconde chance, voire plusieurs chances, en étant le plus possible accompagnés par des travailleurs sociaux, en retrouvant du travail, les moyens de se loger, de se nourrir et de pouvoir retrouver un rythme de vie normal avec des dépenses raisonnables.

L'éducation financière, un pilier de la lutte contre le surendettement

En 2024, la Banque de France a accompagné près de 2 millions de particuliers sur un sujet d'inclusion financière à travers ses succursales, ses bureaux d'accueil et d'information, sur son site, via email ou téléphone. En Vaucluse, 1100 personnes ont été informées et formées à l'éducation financière au cours de l'année, mais aussi près de 260 travailleurs sociaux, au travers d'ateliers de formation, de webinaires, et de diverses actions en partenariat avec France Travail, la SAS (Structure d'accompagnement vers la sortie) de la prison du Pontet, le CRIA (Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme) d'Avignon, ou encore les EDES (Espaces Départementaux des Solidarités).

« Savoir gérer un budget, on devrait commencer cet apprentissage très jeune », insiste Christine Gord. La Banque de France est aussi intervenue dans plusieurs établissements scolaires en 2024 afin de sensibiliser les lycéens notamment à l'éducation financière. « Il faut aussi préparer un peu les esprits à la recherche indispensable de ces équilibres budgétaires, savoir qu'un crédit ça a un coût, qu'un crédit ça se rembourse, etc », ajoute-t-elle.

En 2025, de nombreuses actions de communication et d'informations sont d'ores et déjà programmées par la Banque de France en Vaucluse qui compte former et sensibiliser plus de 260 intervenants sociaux, une cinquantaine de professeurs, ainsi que près de 30 accompagnateurs d'entreprise. Des moments forts sont prévus comme la Semaine de l'éducation financière, dès ce mois de mars, du 17 au 23, avec l'EDES d'Orange ou encore la Semaine de l'illettrisme en septembre avec France Travail. Tout ces efforts devraient permettre à la courbe de surendettement de se stabiliser cette année dans le département, ou au mieux, de décélérer.

9 fauteuils offerts au club de basket-fauteuil

Ecrit par le 17 décembre 2025

de Carpentras



Dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui ont provoqué un véritable engouement autour de diverses pratiques sportives, l'État poursuit la démocratisation de la pratique para-sportive. Au cours du mois de février, le club de basket-fauteuil de Carpentras s'est vu offrir neuf fauteuils par la [préfecture de Vaucluse](#) et le [Comité Départemental Olympique et Sportif](#).

Le 15 février dernier, les joueurs du club de basket-fauteuil de Carpentras ont pu inaugurer les neuf fauteuils offerts par la préfecture de Vaucluse et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) au cours d'un entraînement au gymnase Eric Tabarly en présence de [Bernard Roudil](#), sous-préfet de l'arrondissement de Carpentras, de [Roland Davaud](#), président du CDOS de Vaucluse, et de [Jacqueline Bouyac](#), conseillère régionale et membre de la commission santé, handicap, enseignement supérieur et recherche.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Ensemble, la préfecture de Vaucluse et le CDOS ont permis le financement par l'État des nouveaux fauteuils ainsi que de mallettes pédagogiques dédiées aux para-sports comme le céci-foot, la boccia, le goal-ball et le volley-ball. Ce projet a pour objectif de démocratiser davantage la pratique para-sportive. En Vaucluse, 31 disciplines sportives sont accessibles au para-sport. Seulement 1% des personnes en situation de handicap pratiquent une activité para-sportive en club.